CONTRAT **Novembre - Décembre** 2023

LES BREBIS D'IROISE
PRODUITS LAITIERS AU LAIT DE BREBIS

Le contrat est passé entre

«**Les Brebis d'Iroise**» à Plougonvelin, pour l'approvisionnement hebdomadaire de produits laitiers au lait de brebis.

Contact : 06 28 76 05 80 / 06 01 41 76 94
lesbrebisdiroise@gmail.com

Et l'adhérent.e de l'AMAP Mr-Mme ……...……..…
Demeurant à .....…….....
Tél.....……..... **Mél :.....……..@.....….....**

Merci de renseigner les numéros de téléphone et mail. Cela nous permet de vous contacter en cas de d'imprévus.

MODALITÉS DE PAIEMENT : Le paiement se fait par :
– chèque à l'ordre de « GAEC Les brebis d'Iroise ». Ils sont remis aux producteurs lors de la signature du contrat.
– virement automatique, chaque 2 du mois
IBAN : FR76 1558 9297 1703 4644 4654 014 BIC : CMBRFR2BXXX

Mode de paiement choisi : ……..
1 chèque ou virement de .....€
2 chèques ou virements égaux de .....€

Merci de vérifier que le nom renseigné sur le contrat correspond au nom du payeur (nom du chèque ou du compte qui fera le virement).

Les producteurs déclarent avoir pris connaissance des obligations stipulées dans ce contrat et confirment leur engagement envers les consommateurs pour le respect des principes de productions et de distributions en AMAP.

L'adhérent.e déclare avoir pris connaissance des obligations qui lui incombent et confirme son engagement au titre de ce contrat envers les producteurs et dans le respect des règles d'organisation collective de l'AMAP. Il déclare être à jour de sa cotisation à l'AMAP, et avoir pris connaissance de la charte de l'AMAP Pennarbed

Date Signature adhérent Signature producteur

CONTRAT **Novembre - Décembre** 2023

Sur la période de contrats de Novembre 2023 à Avril 2024, nos fromages (tomme et raclette) sont disponibles jusqu'au 29 décembre.
Les produits frais seront de retour sur la prochaine période de contrat (pas de production de lait l'hiver).
Merci de votre compréhension.

Produits	Portion	Prix unitaire	3/11	10/11	17/11	24/11	1/12	8/12	15/12	22/12	29/12
1/2 Tomette	165g environ	5,00 €									
Tommette	330g env.	10,00 €									
Raclette	100g env. (précisez le nombre de portions)	3,60 €									
TOTAL par semaines											
TOTAL du contrat											

* pour une raclette, comptez en moyenne 200g de fromage par personne (250g pour les gourmands …;))